



AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : **LA ROSE DES VENTS**
(FEMMES À LA BARRE)

Dates complètes : **LE DIMANCHE 9 AVRIL 2023**

Lieu : **Port**

Autorité Organisatrice : **CLUB NAUTIQUE PORTOÏSE**

REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précisées en annexe,
- 1.3. les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,
- 1.4. *En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.*

2. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 2.1. La course est ouverte à tous les bateaux de la (des) classe(s) : **Voiliers habitables**
- 2.2. **Seuls seront classés les voiliers à jour de leur certificat Osiris, pour les autres classement en temps réel.**
- 2.3. **Obligation d'avoir au moins une femme à la barre.**
- 2.4. **Inscriptions au plus tard le 31 mars 2023 par mail: marine_2formel@msn.com Ou 0692 04 01 49**
- 2.5. Les bateaux admissibles peuvent régler leur inscriptions au C.N.P. au plus tard le matin de la régata entre 8h00 et 10h00 ou les vendredis d'avant régata à partir de 18h30.

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants:

	Régate	Régate + repas/soirée	Repas invités
Femmes	Gratuit	25€	30€
hommes	20€	45€	30€

Possibilité de prendre sa licence annuelle (60€) ou journalière (15€) lors de l'inscription. (certificat médical à fournir)

4. PROGRAMME

4.1. Jour de course :

<i>Date</i>	<i>Classe</i>	<i>Courses du jour</i>
09/04/2023	Toute	Plusieurs manches côtières

- **8h00-10h00** : inscriptions et petits déjeuners
- **10h00** : briefing des skippers et barreuses
- **11h00** : Départ de la première manche
- **18h30** : Proclamation des résultats et remise des récompenses
- **20h30**: Repas et Soirée
- Djette D Lisha de 18h30 à minuit

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

5.1. Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le **matin de la régata entre 8h00 et 10h00.**

6. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : **Plusieurs côtiers**

7. CLASSEMENT

Système de calcul du temps compensé: **Jauge OSIRIS.**

8. RESULTATS

Proclamation des résultats au C.N.P. vers 18H30

9. RECOMPENSES

- Un Trophée ROSE DES VENTS pour le 1er OSIRIS. Remis en jeu tous les ans et sera définitivement acquis par le bateau l'ayant remporté 3 fois.

10. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

11. ASSURANCE

Les concurrents non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile.

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Le Club Nautique Portois le vendredi à partir de 18h30 au club house.

marine_2formel@msn.com ou 0692 04 01 49

Ou par mail : cnp974@gmail.com

**Le président du comité de course
Brice Armengaud**



Association loi 1901 affiliée FFV n° C9R515. Agrément DDJS 97406ET0068
1 rue Paul Berthier Marina de Plaisance, 97420 Le Port. Gsm 0692040965. Email cnp974@gmail.com